



COMITE SYNDICAL DU 26 MARS 2024 à CARENTAN-LES-MARAIS (*Les Veys*)

Secrétaire de séance : Yann MOUCHEL

DÉLIBÉRATION

CS 2024/26 Finances locales – Décisions budgétaires – Budget et comptes – AMBITION 2 – Accroître la résilience de nos patrimoines naturels et paysagers - 03. Conforter la gestion équilibrée des grands ensembles naturels – M7. Préserver et gérer des espaces naturels continentaux et maritimes et des espèces remarquables - Mise en œuvre du plan de gestion de l'ENS des marais des Ponts d'Ouve

Le Comité Syndical du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin s'est réuni le 26 mars 2024 à Carentan-les-Marais (*Les Veys*), sous la présidence de Benoît FIDELIN.

L'invitation, l'ordre du jour et les documents annexes à la convocation ont été transmis par mail via un lien de téléchargement le 20 mars 2024 aux membres délibérants et le 21 mars 2024 aux membres associés conformément à l'article 9 de la loi n° 2019-1461 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique du 27 décembre 2019.

ÉTAIENT PRÉSENTS

avec voix délibérative

Pour la Région

Pascal MARIE, Pierre VOGT

Pour les conseillers départementaux

Hedwige COLLETTE (*pouvoirs de Christelle CASTELEIN et Maryse LE GOFF*), Benoît FIDELIN, Patrick THOMINES (*pouvoirs de Martine LEMOINE et Hervé MARIE*)

Pour les Communautés de Communes

Mireille DUFOUR (CC Isigny Omaha Intercom), Jean-Pierre GUEGAN (Communauté d'Agglomération Saint-Lô), Anne HÉBERT (CC Côte Ouest Centre Manche - *pouvoir d'Aurélie GIGAN*)

Pour les communes

Pierre AUBRIL (Sainte-Mère-Eglise – *pouvoir de Bertrand LECONTE*), Jean-Michel GREEN (Isigny-sur-Mer – *pouvoir de Miche MAUDUIT*), Yves HUET (Gonfreville), Joël LERECULEY (Gaignes-Mesnil Angot), Sylvain LEREDDE (Rampan – *pouvoir de Gérard VOIDYE*), Jocelyne LEVASSEUR (Fresville – *pouvoir de Laurent HUET*), Aurélien MARION (Apeville), Christopher MOREAU (Saint-Germain-du-Pert), Yann MOUCHEL (Varenguebec – *pouvoir de Valérie TORTEL*), Françoise PHILIPPE (Catteville), Jean-Marie POULAIN (Montsenelle – *pouvoir de Christophe FOSSEY*), Gérard TAPIN (Marchésieux – *pouvoir de Marie-Agnès HÉROUT*)

avec voix consultative

Valérie BALAGUER (Conseil départemental de la Manche)

ÉTAIENT EXCUSÉS

Pour la Région

Angélique FERREIRA, Antoine JEAN, Valérie LAISNEY, Vanessa LANCELLOT, Sylvain LETOUZÉ, Florence MAZIER, Cédic NOUVELOT, Marianne ROZET

Pour les conseillers départementaux

Christèle CASTELEIN, Patricia GADY-DUQUESNE, Maryse LE GOFF, Martine LEMOINE, Thierry LETOUZÉ, Hervé MARIE, Jean MORIN



MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

Pour les Communautés de Communes

Jean-Claude **COLOMBEL** (CC de la Baie du Cotentin), Aurélie **GIGAN** (CC Coutances Mer et Bocage), Catherine **KERVADEC** (CC de la Baie du Cotentin), Thierry **LAISNEY** (CC Côte Ouest Centre Manche), Jean-René **LECHATREUX** (Communauté d'Agglomération du Cotentin)

Pour les communes

Simone **EURAS** (Neufmesnil), Christophe **FOSSEY** (Doville), Jean-Claude **HAIZE** (Carentan-les-Marais), Samuel **HARDY** (La Meauffe), Marie-Agnès **HÉROUT** (Carentan-les-Marais), Laurent **HUET** (Saint-Sauveur-Villages), Dominique **JEANNE** (Néhou), Jean-Louis **LECAPLAIN** (Grandcamp-Maisy – *voix consultative*), Bertrand **LECONTE** (Sainte-Marie-du-Mont), Jean-Pierre **LHONNEUR** (Carentan-les-Marais), Stéphanie **MAUBÉ** (Lessay), Michel **MAUDUIT** (Isigny-sur-Mer), Marinette **MIGAULT** (Rauville-la-Place), Florent **SILIERES** (Terre-et-Marais), Marianne **TAP** (Hémevez – *voix consultative*), Valérie **TORTEL** (Gorges), Céline **VAQUEZ** (Le Désert), Gérard **VOIDYE** (Carentan-les-Marais)

Pour les membres consultatifs

Julien **MINICONI** (Sous-préfet de Coutances), Adrien **ALLARD** (Sous-préfet de Bayeux), Marie **COUELLIER** (Région Normandie - Chargée de mission Parcs naturels régionaux et Biodiversité)

Équipe administrative et technique du Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin

Denis **LETAN**, Agnès **ORANGE**, Nicolas **FILLLOL**, Arnaud **FEREY**

Nombre de votants : 20 membres + 12 pouvoirs

Soit un quorum de 32 membres sur 58

CS 2024/26 Finances locales – Décisions budgétaires – Budget et comptes – AMBITION 2 – Accroître la résilience de nos patrimoines naturels et paysagers - 03. Conforter la gestion équilibrée des grands ensembles naturels – M7. Préserver et gérer des espaces naturels continentaux et maritimes et des espèces remarquables - Mise en œuvre du plan de gestion de l'ENS des marais des Ponts d'Ouve

Le site des marais des Ponts d'Ouve, attaché à la Maison du Parc, figure parmi les Espaces Naturels Sensibles (ENS) de la Manche. L'ENS est un élément indissociable de la Maison du Parc constituant la vitrine du territoire vis à vis du public, des acteurs et des partenaires. L'ensemble donne à lire et comprendre le marais.

Dans le cadre de l'appel à projets « Eau/Biodiversité » de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, un projet 2023-2025 a été constitué. L'objectif est d'obtenir un état de conservation des habitats naturels de l'ENS, avec l'aide de nouveaux suivis d'espèces indicatrices.

Les opérations envisagées, en 2024, visent à contrôler l'avancement de la roselière sur les abords du plan d'eau principal, remettre en état des fossés pour la biodiversité et le fonctionnement hydraulique du site, restaurer un réseau de mares et remplacer un ouvrage hydraulique obsolète pour l'application d'un nouveau calendrier de niveau d'eau.

L'entretien du site concerne également la mise en sécurité des cheminements suite à la tempête CIARAN de 2023, avec l'abattage et l'élagage d'arbres devenus dangereux et la taille des arbres têtards. Il est également planifié l'acquisition d'un nouveau véhicule de terrain pour accomplir les missions diverses sur le marais et l'acquisition d'un broyeur à atteler derrière le tracteur.

Pour le printemps, une exposition photographique sera mise en place en extérieur pour les visiteurs, avec une démarche participative des photographes fréquentant le site.



MARAI DU COTENTIN ET DU BESSIN
UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

Code budgétaire : 24_M071_ENS_PDG

Dépenses d'investissement 2024		Recettes d'investissement 2024	
21828 – Autres matériels de transport	39 600,00 €	1313 CD50 ⁽¹⁾	7 360,00 €
2158 – Autres installations, matériel et outillage techniques	4 560,00 €	1318 FONDS VERT ⁽²⁾	35 328,00 €
		Budget de structure	1 472,00 €
Montant prévisionnel de l'opération			44 160,00 €

⁽¹⁾ le Département de la Manche intervient à 20% H.T.

⁽²⁾ l'État intervient à 80% T.T.C.

Dépenses de fonctionnement 2024		Recettes de fonctionnement 2024	
60632 – Fournitures de petit équipement	1 192,00 €	7472 RÉGION	510,00 €
6068 – Autres matières et fournitures	1 270,00 €	7473 CD50	9 451,00 €
61521 – Entretien de terrains	16 970,00 €	747888 AESN	13 970,00 €
61551 – Entretien et réparations matériel roulant	800,00 €	Budget de structure	5 619,00 €
61558 – Entretien et réparations autres biens mobiliers	8 298,00 €		
6236 – Catalogues et imprimés	1 020,00 €		
Montant prévisionnel de l'opération			29 550,00 €

Le Comité syndical après en avoir délibéré :

- **DONNE** son accord sur ce dossier
- **AUTORISE** le président à signer tous les documents y afférents.

ADOPTÉ à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme
Transmis en préfecture le 29 avril 2024

Benoît FIDELIN,

**Président du Parc naturel régional
des Marais du Cotentin et du Bessin**

**PARC NATUREL RÉGIONAL DES MARAIS
DU COTENTIN ET DU BESSIN**

3 Village Ponts d'Ouve - BP 137
Saint-Germain-le-Franc

50500 CARENTAN-LES-MARAISS

Tél. 02 33 71 61 90 | info@parc-cotentin-bessin.fr